

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PESSAC**

**SÉANCE du Jeudi 15 Décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux le quinze décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, régulièrement convoqués en date du huit décembre 2022, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Patricia GAU.

**Nombre de membres en exercice : 16**

**Présents :** Madame Patricia GAU, Vice-Présidente

Madame Nathalie BRUNET, Madame Marie-Claire KARST, Madame Catherine DAUNY, Monsieur Alhadji NOUHOU, Monsieur Michel GELIS, Madame Karine PERES, Monsieur Serge BILLIERES, Monsieur Gérard DEVEL, Madame Christine MARROT,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Monsieur Pierrick LAGARRIGUE à Madame Patricia GAU  
Monsieur Jean-Luc BOSC à Madame Nathalie BRUNET  
Madame Martine JULLIEN à Madame Marie-Claire KARST  
Madame Marie-Pierre LAFARGE à Monsieur Serge BILLIERES

**Absents excusés :** Monsieur Franck RAYNAL, Président  
Madame Zeineb LOUNICI, Madame Christel CHAINEAUD

**Secrétaire de séance :** Madame Nathalie BRUNET

**Délibération 2022-80**

**Objet : Marché relatif à la location et à l'entretien de véhicules frigorifiques**

Madame Patricia GAU, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, présente le rapport suivant :

Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique, une consultation a été lancée le 12 octobre 2022. Cette consultation a pour objet la location et l'entretien de véhicules frigorifiques pour le C.C.A.S.

Les prestations sont réparties en 2 lots:

- Lot n° 01 : location et entretien de 4 véhicules frigorifiques thermiques
- Lot n° 02 : location et entretien d'un véhicule frigorifique électrique

Le marché est conclu pour une période initiale de 3 ans et sera reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans. La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de 7 ans.

La Commission d'Appel d'Offres en sa séance du 30 novembre 2022 a procédé au jugement des offres et au choix du titulaire.

Le Conseil d'Administration décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 30 novembre 2022,

- D'autoriser Madame la Vice-présidente du CCAS à signer le marché et autres documents y afférents avec la société PETIT FORESTIER LOCATION, 4, allée de la gabarre, 33270 FLOIRAC pour le lot n° 1 (location et entretien de 4 véhicules frigorifiques thermiques) pour un montant de :

- . 148 000,00 € H.T. maximum pour la période initiale de 3 ans
  - . 96 000,00 € H.T. maximum pour la 1<sup>ère</sup> période de reconduction de 2 ans
  - . 96 000,00 € H.T. maximum pour la 2<sup>nd</sup>e période de reconduction de 2 ans
- soit un montant maximum de 340 000,00 € H.T. pour la durée totale du marché.

**PREFECTURE  
DE LA GIRONDE**

**21 DEC. 2022**

**Bureau du courrier**

Le lot n° 2 (location et entretien d'un véhicule frigorifique électrique) a été déclaré sans suite au motif d'intérêt général.

- D'inscrire les crédits sur la natana 2116-011/612/6135 du budget principal du CCAS.

Sur quoi, le Conseil d'Administration **DÉLIBÈRE** et **ADOpte** cette délibération à la majorité et une **abstention de Monsieur Alhadji NOUHOU**.

Fait et délibéré à PESSAC.  
Les jours, mois et an ci-dessus.

L'Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités,  
à la Santé et Cohésion Sociale,  
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale



Patricia GAU

**PREFECTURE  
DE LA GIRONDE**  
**21 DEC. 2022**  
**Bureau du courrier**